

Bourse de la Commission Recherche de la Faculté de médecine de Grenoble

DON ECKSTEIN GERSHONY

La Commission Recherche de la Faculté de médecine attribuera, au titre de l'année 2025 **une bourse de 3000 €** à un-e **étudiant-e de la Faculté de médecine** désirant poursuivre un travail de recherche et dont le **mérite** et la **situation financière** justifient une aide.

Cette bourse est une aide financière à caractère social et ne concerne pas la réalisation pratique de la recherche.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Être inscrit à la **Faculté de médecine de Grenoble** et effectuer un **travail de recherche** dans ou en liaison avec un laboratoire grenoblois.

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature **est à demander par email** auprès du service communication de la Faculté : sante-communication@univ-grenoble-alpes.fr ou à **télécharger sur cette page** : <https://secteur-sante.univ-grenoble-alpes.fr/recherche/bourses-de-recherche-medecine/>

Sa constitution nécessitera, entre autres, la fourniture des informations suivantes :

- Curriculum vitae détaillé (cursus universitaire, titres et diplômes, situation personnelle, revenus).
- Document présentant un résumé du projet de recherche en précisant clairement le sujet, le but et les perspectives de développement du travail.
- Prévisions d'utilisation du montant de la bourse.
- Lettre circonstanciée du Directeur de Recherche encadrant le candidat.
- Carte de Quotient Familial (à faire établir en Mairie) ou avis d'imposition.

DEMANDE DU DOSSIER & DÉPÔT DES CANDIDATURES

Faculté de médecine

Email : sante-communication@univ-grenoble-alpes.fr

Domaine de la Merci - 38700 La Tronche

Retour des candidatures par mail au plus tard le lundi 3 novembre 2025.

Un suivi des travaux sera effectué par la Commission Recherche.